

la Dette

du Tiers Monde



france@cadtm.org - <http://cadtm.org>

Bulletin n° 53 - 4ème trimestre 2012

Edito

AG 2012

L'assemblée générale 2012 du CADTM France se tiendra les 15 et 16 décembre 2012, à Paris, au 144 boulevard de la Villette dans le 19e, au local de Solidaires, Métro Colonel Fabien.

Moment privilégié de la vie d'une association, elle sera l'occasion de dresser le bilan de l'année écoulée et de tracer des perspectives de réflexion et d'action pour les mois à venir. Nous invitons donc tous nos adhérents à participer à cette assemblée générale. Pour des raisons pratiques, nous vous demandons dans ce cas de nous faire part de votre éventuelle participation.

Le Conseil d'administration, élu pour deux ans, doit être réélu à l'occasion de cette assemblée générale.

Nous demandons à tous les adhérent-e-s qui souhaitent présenter leur candidature au CA de le faire savoir impérativement avant le 10 décembre. Rappelons que les groupes locaux ont systématiquement un-e représentant-e au CA. Les statuts sont disponibles sur demande et pourront être consultés sur place.

Le programme prévu est le suivant :

- samedi 10h-12h30 : rapport d'activités et rapport financier
- midi : repas partagé, merci d'apporter quelques victuailles...
- samedi 14h-17h : bilan sur l'action des groupes locaux ; débat sur l'articulation entre structure nationale et groupes locaux, sur l'organisation interne et sur la stratégie à mener ; élection du nouveau CA.
- dimanche 9h30-16h : journée de formation et de débat
 - * Emprunts toxiques : de Dexia à Tarbes, par Damien Millet
 - * Dette sociale, par Pascal Franchet
 - * Dette et extractivisme, par Nicolas Sersiron

On espère vous y rencontrer et construire avec vous le CADTM de l'an prochain.

L'équipe du CADTM France

Agenda

6-12 => 9-12 | Gandia (Valencia), Espagne - 2ème rencontre altermondialiste Attac PV Espagne

14-12 | Romans (26), France - Dettes Odieuses ou Illégitimes : agir en utilisant le droit international

15-12 => 16-12 | Paris, France - CADTM France : AG 2012

21-01 | Nantes (44), France - AAA : Audit. Annulation. Autre politique

26-01 | Grézieu-le-Marché (69), France - "Dette et démocratie"

23-01 => 27-01 - Action Contre la Financiarisation de la vie et des biens communs

8-03 - Action européenne d'affirmation de l'émancipation des femmes face à l'austérité et la dette

15-03 => 16-03 - Journées d'action européenne

26-03 => 30-03 | Tunis, Tunisie - Forum social mondial

24-04 | Evry (91), France - Faut-il rembourser ou annuler la dette ?

Plus : <http://cadtm.org/Agenda>

Carte libre

La crise des dettes publiques n'est qu'une prophétie auto-réalisée des marchés financiers ; elle est leur ouvrage et leur appartient exclusivement. L'utiliser dans notre communication publique, c'est en admettre la réalité. Or, s'il est vrai que le monde appartient à ceux qui le dominent, leur monde n'en est pas pour autant réel. La crise de ce monde est la preuve de son peu de réalité. En tant qu'ennemis de ce monde, nous ne devons jamais admettre sa réalité, ni faire « comme si » il était réel. Nous ne pouvons pas d'une part défendre des réponses comme l'audit ou la répudiation par nécessité, et d'autre part admettre que les dettes publiques seraient un problème au sens de nos ennemis, qui n'appellerait que les solutions qu'ils portent. Encore moins brailler "leur crise n'est pas la nôtre". Ce n'est pas une fleurette

théorique, mais un impératif dialectique. Cet impératif exige de proscrire la formule "crise de la dette publique" de nos expressions publiques.

Il ne doit être pour nous question que de crise du capitalisme (éventuellement financier, mais comment le capitalisme ne le serait-il pas ?) et des réponses des capitalistes à leur crise. L'austérité n'est aujourd'hui que l'écho des solutions auxquelles ils recoururent ou consentirent autrefois. Elle est le négatif de leur pseudo-monde, qui manifeste ce qu'il est essentiellement. On peut, sur ce point, remarquer que les rédacteurs de la déclaration finale de la Conférence de Nanterre ont fait preuve de la rigueur souhaitable.

TOGO : Une dette comme les autres

AU SUD DE LA PLANÈTE, LA VIE SUIT SON COURS...



Retour sur le débat autour la dette publique togolaise organisée par Attac Togo et Visions Solidaires en présence de la Direction de la Dette publique et de la Banque mondiale en cet après-midi du 15 octobre. Au même moment, au pays du soleil levant, s'achevait l'assemblée générale des institutions de Brettons Woods en présence de nos distingués Ministres des finances et de la planification allés faire des courbettes pour de nouveaux prêts. La mise en débat de la dette publique togolaise par la société civile s'imposait deux ans après avoir atteint le point d'achèvement de l'initiative PPTE. En effet, que de cris de joie et de célébrations avaient marqué cet événement, il y a deux ans ! A la suite de cette nouvelle, le gouvernement avait fait miroiter au peuple la fin de toutes les misères. Deux ans après, quel bilan ?

Pour Mr Kotsolé, représentant la Direction de la dette publique, les acquis de l'initiative PPTE sont très salutaires. L'annulation de 95% des 324 milliards de FCFA de la dette publique du Togo envers les pays du Club de Paris a été, selon lui, une bouffée d'oxygène. Les 5% encore dûs (16 milliards de FCFA) pourront être totalement remboursés à la COFACE (France) et à l'ONDD (Belgique), selon les projections gouvernementales, d'ici 2015. L'autre bouffée d'oxygène, selon l'intervenant, est venue de la Banque mondiale avec l'annulation des dettes de l'IDA (une des filières du groupe Banque mondiale) et de la Banque africaine de développement au compte de l'Initiative d'Allégement de la Dette Multilatérale (IADM). Le montant annulé serait de l'ordre de 357 milliards de FCFA. L'orateur a souligné deux

faits nouveaux intervenus dans la stratégie d'endettement du Togo qui promettent une meilleure gestion de la dette dans l'avenir. Le premier de ces faits est la création d'un comité national de la dette publique en charge d'élaborer des stratégies d'emprunt et de gestion efficiente de l'endettement public. Ce comité est composé essentiellement d'experts des divers Ministères en charge des questions économiques. La société civile n'y est bien sûr pas invitée et pour cause : pas assez d'expertise. Le second fait majeur, selon Mr Kotsolé, serait le recours, de plus en plus marqué, du Togo à l'endettement intérieur pour combler le gap budgétaire, contrairement aux années précédentes où le gouvernement avait recours à des prêts et des « dons » externes.

Même son de cloche chez Mr Tougma Yemdaogo, l'économiste de la représentation de la Banque mondiale au Togo, qui, en rappel de l'historique de l'initiative de PPTE, a souligné le fait que cette initiative est née des interpellations constantes de la société civile sur la dette publique des pays les moins avancés. Le G7 et les institutions financières internationales ont donc, par l'initiative PPTE et l'IADM, satisfait, selon lui, les exigences de la société civile et ont mis fin à leur ancienne politique d'imposition des mesures d'ajustement structurelles par plus de dialogue et de concertation avec les états dans l'instauration des réformes économiques. Pour lui, le bilan de l'initiative PPTE au Togo ne peut guère se faire sentir au niveau budgétaire car, bien avant l'initiative, le Togo ne payait plus ces dettes. Mais, au niveau des emprunts, l'atteinte du point d'achèvement et le quitus de la Banque mondiale ont donné une nouvelle crédibilité au Togo pour de nouveaux emprunts sur les marchés. Conséquence, en septembre 2012 le Togo avait déjà emprunté 55,77 milliards de FCFA sur le marché au taux d'intérêt de 6% et la Chine, de son côté, engrasse allègrement l'ardoise de la dette publique par la construction de multiples infrastructures.

Pour Mr Assignion Max, représentant l'intersyndicale des travailleurs du Togo, invité au débat pour donner le point de vue des travailleurs sur l'initiative PPTE : « Trop tôt pour tirer un bilan social au Togo de l'initiative PPTE ». Les syndicats togolais n'ont pas encore fait l'évaluation de l'initiative.

Et, au tour de la société civile de donner son point de vue. Comme on pouvait s'y attendre le débat fut houleux. Au début, la question de l'audit de la dette publique du Togo fut abordée et, très rapidement, les organisations de défense des droits de l'homme et les militants pour la justice environnementale, présentes à l'atelier, sont revenues sur les conditionalités pour l'atteinte du point de décision puis du point d'achèvement de l'initiative PPTE. Que d'efforts a dû consentir le pauvre citoyen togolais qui a vu ses frais d'électricité augmenter après une privatisation chaotique de la compagnie d'électricité nationale. Après avoir bradé à tour de bras les entreprises publiques l'État togolais se voit forcer la main par les IFI qui lui demandent, dans le cadre de son deuxième document stratégique de réduction de la pauvreté pour la période 2013-2017, de baser sa croissance sur le secteur privé. On parle bien sûr de dialogue !!! Comment se baser sur le revenu aléatoire de la fiscalité sur les entreprises privées pour réaliser tous les investissements publics nécessaires afin d'améliorer le bien-être de la population et atteindre les Objectifs du Millénaire pour le Développement (OMD) ? En quoi l'atteinte du point d'achèvement a-t-elle permis d'avancer dans l'atteinte des OMD au Togo ?

Le constat sur place est que dans les lycées publics de la capitale en cette période de rentrée scolaire, on retrouve des salles de classe avec trois élèves assis sur un banc prévu pour deux et que les hôpitaux restent toujours des mouroirs pour les femmes qui accouhent. Les investisseurs étrangers dans le secteur des mines, attirés par l'amélioration du climat des affaires voulue par les IFI, développent de façon anarchique des exploitations minières sans étude d'impact environnemental. Le débat est revenu sur la privatisation du secteur bancaire voulue par les IFI. En effet, malgré la surliquidité bancaire et le bénéfice record de 3 milliards de FCFA enregistré par les banques publiques togolaises en 2011, leur privatisation est réclamée par le FMI pour une « meilleure gestion ». Les lois des Institutions financières internationales sont impénétrables.

Samir Abi

Madagascar 2012, nouveau commerce triangulaire

75% de la population vit avec moins de 160 dollars par an, soit moins de 33 centimes d'euro par jour et 50% des enfants sont en carence alimentaire selon Olivier de Schutter, représentant de la FAO. Le PIB de Madagascar, 8 Mds\$ est extrêmement faible. Il représente la moitié du bénéfice de la société Total en 2011, et le 30ème du chiffre d'affaires de cette compagnie qui emploie 100.000 personnes et a de grands projets d'extraction pétroliers sur l'île. Plus grand que la France, peuplé de 22 millions d'habitants, ce pays recèle encore 2% de la biodiversité mondiale malgré la déforestation catastrophique, les incendies volontaires continuels, les extractions minières aux impacts environnementaux dramatiques et les accaparements de terres qui se multiplient. Le remboursement des intérêts de la dette

extérieure publique, soit 60 millions de dollars, est relativement faible. Le stock est évalué à 20% du PIB en 2011. Vu l'état de pauvreté des populations, ces intérêts payés sont encore beaucoup trop important. Le budget de l'État n'atteint pas un milliard de dollars. En comparaison, celui de la France, hors sécurité sociale est 300 fois plus élevé. Si on le rajoute, il l'est 700 fois plus.

Madagascar est un des premiers exportateurs de saphir, de rubis et de vanille. Ambatovy, à l'est d'Antananarivo, est situé sur un gisement de nickel et de cobalt colossal. C'est un des plus grands projets d'extraction de l'Afrique subsaharienne. Il est soutenu par la BEI (Banque européenne d'investissement) pour le compte de l'entreprise canadienne Sherrit qui a le feu vert

pour démarrer l'exploitation. Selon les Amis de la Terre, au cours des 27 ans à venir, Madagascar recevrait 2.5 Mds\$ au titre des divers impôts et redevances, les banques 1.5 Mds\$ au titre des intérêts de leurs prêts et les actionnaires 10 Mds\$ en dividendes.

Les investissements miniers se multiplient. Au nord l'exploitation des terres rares sur la presqu'île d'Ampasindava, proche de l'île de Nosy Be, est un projet avancé. Au sud, proche de l'ancien comptoir français à Fort Dauphin, QMM-Rio Tinto extrait l'ilménite depuis près de trois ans avec comme à Ambatovy des désastres environnementaux irréparables, des pertes de territoire pour les populations et des pollutions. Les projets sur les pétroles conventionnels off shore en eaux profondes ou les huiles lourdes de

schistes, on shore, foisonnent tout le long du canal du Mozambique avec des permis accordés qui couvrent toute la côte ouest. Français, Australiens, Canadiens, Chinois, etc. se pressent pour se partager ce fabuleux butin. Madagascar est une illustration dramatiquement saisissante du nouveau livre *Paradis sous terre*.¹

Par ailleurs si le projet d'accaparement de 1.3 millions d'hectares de terres cultivables par Daewoo a échoué, il y a quelques années, en



Paysan Sakalava, nord-ouest - Photo N.Sersiron 2012

accélérant la chute du dernier président élu, Marc Ravalomanana en mars 2009, l'Indien Varun et bien d'autres intérêts financiers internationaux continuent les accaparements de terres sur la grande île. 70% de la population vit dans les campagnes, privés des moyens de base pour cultiver avec une certaine efficacité. Ainsi en est-il de l'absence de formation et des connaissances en agro-écologie qui évitent l'achat d'engrais, de pesticides et de semences brevetés tout en offrant de très bons rendements, bien supérieurs à ceux actuels. Le SRI (système de riziculture intensif), inventé à Madagascar il y a 30 ans, fait partie de cette nouvelle agriculture. Il est peu utilisé sur place et très répandu en Asie. Il manque à ces hommes, et surtout à ces femmes courageuses, des outils essentiels comme des brouettes, des râteaux, des sarcloirs, etc, des animaux de trait et des charrettes, mais aussi, des prêts bancaires à bas taux, des infrastructures telles que routes et stockage public et bien sûr de la formation scolaire. Alors dans un pays, où les ruraux sont extrêmement pauvres, de nombreux éleveurs nomadisent leurs troupeaux à travers la brousse malgache à la recherche de nourriture. Dans ce pays où le Zébu-viande est une des grandes richesses négociables, les bêtes sont de plus en plus nombreuses. Les bergers brûlent fréquemment les broussailles et les arbres des parcours qu'ils utilisent, pour que leurs bêtes trouvent de nouveaux espaces et, après la saison des pluies, de l'herbe tendre. Double catastrophe environnementale. D'une part l'humus fertile, sans racines pour le retenir ni couvert végétal, est lavé par les pluies torrentielles de l'été austral et vient rougir la mer et, de l'autre, les accapareurs des pays riches en profitent pour dire que ces terres ne sont pas ou mal exploitées, et n'appartiennent à personne. Alors qu'évidemment il y a partout des communautés villageoises qui vivent sur ces terres, évidemment sans certificat de propriété officiel très difficile à obtenir.

Alors comment en est-on arrivé à ce qu'un pays si riche, par ses sols et ses sous-sols, ses mers poissonneuses dont les ressources halieutiques sont bradées aux étrangers et sa biodiversité exceptionnelle, ait une des populations les plus pauvres de la planète dont une partie dans le sud meurt de faim ? Seul un petit retour en arrière historique peut aider à comprendre ce paradoxe que certains appellent la « malédiction des matières premières ». Si le passé n'est pas le

même que celui du Congo RDC ou de la Zambie voisine, leurs sous-sols richissimes en métaux convoités par tous les extractivistes de la planète, et leurs peuples très pauvres et maltraités, montrent beaucoup de ressemblances.

Depuis le milieu du 17e sous Louis XIV, Madagascar subit l'influence française et la traite des esclaves. Ce pays est alors la base avancée de la compagnie des Indes. Deux siècles plus tard, la colonisation totale de l'île sera faite en 1895 par Gallieni. Après l'indépendance en 1959, et malgré le massacre de plus 80 000 malgaches demandant leur autonomie en 1947, la France conservera une influence très importante sur la grande île. Ce qui lui permettra de continuer à en extraire les richesses naturelles sans les payer réellement. Une instabilité politique, presque chronique, en résultera jusqu'à aujourd'hui. Même si la France n'est plus la seule puissance aux manettes de ce pays, Rajoelina, l'actuel président de la HAT (haute autorité de transition) est un très bon ami de notre pays. Il n'aurait pu se maintenir au pouvoir en l'absence d'élections, depuis trois ans, sans le soutien de son protecteur du nord, premier partenaire de l'île encore aujourd'hui. Dette et corruption organisées de l'extérieur depuis plus de 20 ans ont participé à l'affaiblissement de ce pays magnifique. Les remboursements de la dette illégitime ou odieuse ont atteint certaines années 50% du budget. Les plans d'ajustement structurels imposés par le FMI et la Banque mondiale, au nom des remboursements impossibles, ont abouti à une libéralisation forcée de l'économie, aujourd'hui totalement livrée aux prédateurs des pays industrialisés. Cela s'est traduit par : la mise en concurrence faussée des petits paysans avec l'agriculture du Nord productiviste et subventionnée, l'instauration de la TVA tellement injuste pour les plus pauvres, la liberté de mouvements de capitaux - libre investissement et rapatriement des bénéfices - la privatisation à marche forcée de toutes les entreprises publiques pour des sommes dérisoires, l'établissement d'un code minier très favorable aux investisseurs étrangers, cela sous l'influence de la Banque mondiale. La redevance minière est de 2% de la production vendue, ou de 1% seulement, dans le cas où une partie de la transformation est faite sur place. Mais n'oublions pas que les prix de transfert, grâce aux paradis fiscaux, permettent aux transnationales extractivistes de minimiser les prix des produits vendus et donc les sommes versées au gouvernement malgache.

En Novembre 2012, les Amis de la terre dans une étude titrée, « Madagascar : nouvel eldorado des compagnies minières et pétrolières » se demandent pourquoi les experts de la Banque mondiale qui prônent la bonne gouvernance publique pour les ressources issues des mines « ...n'évoquent-t-ils jamais la transparence sur les profits réalisés par les sociétés transnationales (...) que la très « libérale » législation malgache permet aux multinationales de rapatrier hors de Madagascar. » Plus loin ils écrivent « ... comme dans les autres pays du Sud, l'activité extractiviste est finalement entièrement tournée vers les pays du Nord. »

La dette publique illégitime avec la corruption sont les deux leviers de l'extractivisme postcolonial. Ils ont permis d'assurer la continuité du pillage des ressources approvisionnant les industries du Nord en matières premières depuis les indépendances. Il semble que la dette ne soit plus le pilier du néocolonialisme en 2012 à Madagascar. Comment le serait-elle dans un pays si pauvre ? Par contre, l'autre levier de l'asservissement, la corruption, atteint des niveaux extrêmes selon la Banque mondiale.

Les accaparements de terre, cet autre extractivisme, là de la fertilité des sols et de l'eau virtuelle, ne peuvent exister contre la volonté des peuples que grâce à la corruption, la pauvreté et le faible niveau d'éducation. Madagascar, avec ses 36 hab. par km², reste donc un espace très recherché par les spéculateurs, étrangers voire autochtones, pour toutes ces raisons. L'ONG Grain, une des plus fiables, avance le chiffre des accaparements pour le monde autour de 200 millions d'hectares, soit 6 fois la SAU² de la France, dont plus de la moitié se font en Afrique.

S'ils sont si pauvres c'est bien parce que ceux du Nord qui les asservissent et les volent depuis des siècles, sont si riches. Le système de vase communiquant entre ces deux mondes ne fonctionne-t-il pas comme un nouveau commerce triangulaire. Les transnationales aux comptabilités opaques ne payent qu'un prix dérisoire à Madagascar pour les matières premières extraites. Ne peut-on comparer la dette illégitime, les plans d'ajustement structurel, la corruption et les paradis fiscaux aux fers des esclaves, au fouet du maître et aux armées coloniales munies d'armes à feux au 16-17e S. Si la comparaison ne semble pas évidente au premier abord, les résultats en sont bien les mêmes. Les bourgeois de ce pays ne se comportent-elles pas comme des colons de l'ancien temps avec leur peuple, les transnationales extractivistes n'ont-elles pas la puissance des armées d'occupation. N'en va-t-il pas de même pour les terres accaparées par la finance internationale. Les prix de location officiel ne dépassent souvent pas 1 euro par ha. et par an alors que les productions sont exportées vers les pays riches sans offrir de travail. Les populations locales sont remplacées par de la mécanisation agricole venue du Nord.

La majorité des matières premières minérales ou fossiles sorties de Madagascar ou d'Afrique par des transnationales extractivistes traverseront les océans sur des vraquiers pour rejoindre les pays d'Asie, la Chine surtout. Ensuite, cette dernière, les transformera en biens de consommation puis les exporteront. Ces matières premières transformées retraverseront les océans cette fois sur des porte-conteneurs vers les pays les plus riches : Europe, EU d'Amérique, Japon où ils seront consommés. Pour finir, ou plutôt pour recommencer, les profits des transnationales pourront traverser librement les océans en tous sens à la vitesse de la lumière, des ordinateurs des paradis fiscaux à ceux des bourses de New York, Toronto ou Londres pour être ensuite recyclés dans de nouveaux accaparements et de nouvelles aventures extractivistes catastrophiques pour le réchauffement, la nature et les peuples du Sud.

L'Afrique a déjà perdu ses forces vives pendant plusieurs siècles. Des dizaines de millions d'hommes et de femmes jeunes, transformés en esclaves ont été expédiés et vendus aux Amériques dans des conditions abominables pour devenir la force de travail du pillage occidental. Ces pays et ces peuples n'ont jamais reçu la moindre compensation ou la moindre excuse, bien au contraire. Ce que l'on appelle la « malédiction des matières premières » n'est-elle pas simplement la continuité moderne de l'asservissement du passé ? L'histoire va-t-elle encore bégayer longtemps avec cet extractivisme des ressources naturelles et des terres qui privent une deuxième fois ces peuples d'Afrique, et aussi d'autres continents, de l'accès à l'égalité, à la justice et au bonheur ?

Nicolas Sersiron

1. Alain Deneault et William Sacher, *Paradis sous terre*, ed Rue de l'échiquier-Ecosociété 2012

2. Surface agricole utile

Brèves

► Depuis plus de 40 ans Areva exploite les Nigériens : Ça suffit ! "Le partenariat dans l'exploitation de l'uranium est très déséquilibré en défaveur du Niger et ce, depuis quarante et un ans d'exploitation de ce minerai", indique un communiqué du conseil des ministres. "Ce déséquilibre est corroboré par le fait que les recettes tirées de l'uranium représentent 5 % des recettes du budget national", alors que le Niger devrait en tirer "des ressources importantes", explique le gouvernement du président Mahamadou Issoufou, élu en mars 2011. Non seulement la population du Niger n'a pas profité de cette "richesse" mais elle subit la destruction de toute une région (Agadez).

► 34 millions de dollars américains, c'est le "don" d'Areva, début décembre, au gouvernement nigérien, comme soutien au budget 2013. 20 millions seraient affectés à l'achat d'un avion présidentiel et 8 millions au prochain budget. Cette "aide" financière fait polémique. En effet, si le gouvernement semble se réjouir de ce coup de pouce, l'opposition ne le voit pas du même œil. Elle a fait une déclaration sévère rappelant les difficultés quotidiennes du peuple nigérien (pauvreté, maladies, inondations...) et relève que ceci n'est que la continuité des « pratiques mafieuses » courantes dans la gestion des projets miniers.

► Pour la première fois depuis 15 ans, le montant de l'aide publique au développement (APD) versée par les pays riches a régressé en 2011, à 133,5 milliards de dollars, soit 0,31% du revenu national brut (RNB) cumulé. La promesse d'atteindre 0,7% du RNB, formulée en 1970 et maintes fois réitérée depuis, n'est que du marketing politique. Seuls 5 pays atteignent ce seuil (Danemark, Luxembourg, Pays-Bas, Norvège, Suède). La France a réduit son APD de 0,5 à 0,46%. Celle des États-Unis, de l'Italie et du Japon ne dépasse pas 0,20%. On ne peut s'empêcher de trouver cela scandaleux quand on sait comment les dirigeants et les grandes entreprises des pays riches ont pillé les pays du Sud pendant des décennies pour accroître leurs profits.

► En janvier 2010, le Land de Westphalie-Rhénanie du Nord a acheté des CD contenant des informations confidentielles sur 1500 titulaires de comptes bancaires en suisse. Les estimations des

dépôts des contribuables fraudeurs allemands en Suisse varient entre 130 et 200 milliards d'euros. Début avril 2012, la justice suisse a accusé les inspecteurs du fisc allemand d'espionnage économique et d'atteinte au secret bancaire. Et on veut nous faire croire que la Suisse n'est plus un paradis fiscal ?

► Les médias officiels répètent sans cesse que les Français ont vécu au-dessus de leurs moyens et que c'est la raison de l'explosion de la dette publique. Leur remède : l'austérité, bien sûr. Or rien n'est plus faux. La preuve : si la dette avait servi à améliorer les conditions de vie des Français, comment expliquer que le nombre de pauvres ne cesse de croître depuis 2004 ? Environ 13,5% des Français vivent sous le seuil de pauvreté, correspondant à 950 euros par mois pour une personne seule, soit 8,2 millions de personnes fin 2009 (dont 2 millions en situation de grande pauvreté). Souvenons-nous que Nicolas Sarkozy avait promis en 2007 de baisser d'un tiers la pauvreté pendant son quinquennat...

► Début avril 2012, l'Institut des politiques publiques a publié un rapport sur la fiscalité et la redistribution en France. Le bilan est sans appel : depuis 2002, le groupe comprenant 1% des ménages les plus aisés a obtenu des baisses d'impôt 6 fois supérieures à l'ensemble de la population. Leur taux d'imposition (comprenant les charges et les impôts) s'est réduit de 3,6 points, contre seulement 0,6 point en moyenne en France. A prendre en compte au moment de lancer un audit national.

► La question du salaire des grands patrons est venue sur le devant de la scène médiatique. L'Établissement de retraite de la fonction publique estime ainsi qu'un dirigeant d'entreprise ne doit pas toucher plus de 100 fois le Smic. Dans combien d'entreprises du CAC40 cette barrière de 100 fois le Smic est-elle respectée ? Dans seulement 6 sur 40 ! Alors oui au plafonnement des revenus des grands patrons.

► Aux États-Unis, les 100 dirigeants les mieux payés ont empoché 2 milliards de dollars en 2011, en hausse de 20%. C'est le patron d'Apple, Tim Cook, qui gagne le pactole : 378 millions de dollars

en comptant ses stock-options. C'est un record. Un deuxième oui au plafonnement, pour que ce record ne soit jamais battu...

► Qui a dit que l'OCDE était un repaire d'ultralibéraux ? Nous ! Preuves à l'appui, citons Hervé Boulhol, économiste à l'OCDE, dans Les Echos du 26 mars 2012 : « La mondialisation amplifie la nécessité de transformation et de réactivité des entreprises. La protection des contrats permanents pénalise, probablement plus que par le passé, cette évolution nécessaire de la spécialisation, en sécurisant des postes qui peuvent être obsolètes [...] Une priorité consisterait à réduire la judiciarisation des procédures de licenciement, tout en sécurisant les parcours professionnels. Lors des nombreux recours contentieux, il y a une large marge d'appréciation du juge sur des critères pour lesquels il n'est pas forcément totalement compétent. Il faudrait aussi élargir la définition du licenciement et réduire les obligations de reclassement par les entreprises. » Le Code du travail va devoir être fermement défendu dans les prochains mois...

► Sierra Leone : Selon l'*Oakland Institute*, une ONG californienne spécialisée dans l'accaparement des terres, le groupe français Bolloré, est devenu exploitant, à travers sa filiale SOCFIN basée au Luxembourg, de 6500 hectares de terres arables situées dans le sud du pays. Le bail a été signé en mars 2011 avec l'Etat de Sierra Leone, pour une durée de 50 ans avec prolongation possible de 21 ans, pour un loyer de 5 dollars par acre (400 m²). L'ONG dénonce l'absence de transparence de la procédure, l'absence de consultation, la corruption et les pressions du chef coutumier local, le niveau insuffisant des indemnités de compensation (168 euros par acre) et les conditions de travail épouvantables dans la nouvelle plantation d'huile de palme. Le groupe Bolloré parle de manipulation et annonce poursuivre l'*Oakland Institute* en diffamation. Des agriculteurs de tout le pays se sont réunis à Freetown à l'initiative de l'ONG afin de confronter leurs expériences face à l'accaparement des terres, qui s'est brutallement accéléré. On estime qu'un million d'hectares, soit 18% des terres arables du pays sont déjà dans les mains de grandes sociétés d'investissement.

Commandez l'Agenda 2013 de la solidarité internationale !



Une façon originale et pratique de sensibiliser à la solidarité internationale pour un développement durable.

Cet agenda illustré donne de multiples informations pour une solidarité internationale au quotidien : dates clés pour fêter la paix, la citoyenneté et les droits de l'Homme, événements historiques, campagnes, dossiers...

Édité par Ritimo • En partenariat avec : Aide et Action • la Cimade • la Fédération Artisans du Monde • La Fasti • Frères des Hommes • la Ligue des Droits de l'Homme • Non-Violence XXI • Solidarité Laïque. Une semaine sur 2 pages • Année civile 2013 • Reliure spirale • Un thème chaque mois (Agricultures paysannes, Ressources naturelles, Médias citoyens, Alimentation, Migrations...) • 168 pages • 160 x 165 cm • 10 € (+ 2€ frais de port l'unité)

A commander auprès du CADTM France france@cadtm.org ou des membres et relais Ritimo.



Ça urge, j'adhère au CADTM !

Nom (en capitales) : _____ Prénom : _____

Adresse : _____

Tél : _____ Mel : _____ @ _____

> Adhésion au CADTM France et abonnement aux publications :

[] 48 euros [] 27 euros (petits revenus)

> Adhésion seule [] 10 euros [] 5 euros (petits revenus)

> Abonnement seul : [] 38 euros [] 22 euros (petits revenus)

Adresser avec votre règlement à : CADTM France, 17 rue de la Bate, 45150 Jargeau

Bulletin du CADTM France

17, rue de la Bate, 45150 Jargeau - France

Tél : 00 33 (0)2 38 59 98 28

Email : france@cadtm.org

Directeur de la publication : Claude Quémar

Mise en page : Yvette Krolikowski

ISSN 1634-5932 Dépôt légal : à parution

Entièrement fait avec logiciels libres sous Linux